

# SIPA

syndicat  
intercommunal  
du Pays d'Alby



## MULTI-ACCUEIL « LES BAMBINS DU CHÉRAN »

PROJET  
ÉDUCATIF

**Maison Intercommunale  
des Services Publics**

118, route de Plaimpalais  
74540 Alby-sur-Chéran

[www.sipalby.fr](http://www.sipalby.fr)

# SOMMAIRE

1. INTRODUCTION.....	2
2. L'ADAPTATION.....	3
3. UN CADRE ET DES REPERES RASSURANTS.....	4
4. L'ACCUEIL.....	6
5. LA LIBRE EXPLORATION.....	9
6. LES SOINS.....	13
7. LES REPAS.....	15
8. LE SOMMEIL.....	17
9. LA PLACE DES PARENTS.....	18
10. CONCLUSION / L'ESSENTIEL / MEMO.....	18

# 1. INTRODUCTION

Le multi-accueil « les Bambins du Chéran » est une structure intercommunale gérée par le Syndicat Intercommunal du Pays d'Alby (SIPA). C'est un établissement d'accueil de jeunes enfants de 3 mois à 4 ans, non scolarisés, domiciliés sur les communes adhérentes au SIPA et celles qui ont conventionné avec lui.

Les enfants sont répartis en trois sections :

- 9 places chez les Mini-Pouces (bébés)
- 11 places chez les Lutins (moyens)
- 16 places chez les Zébulons (grands)

L'équipe est composée de :

- 1 infirmière diplômée d'état, responsable de la structure,
- 1 éducatrice de jeunes enfants,
- 10 agents auprès des enfants, dont 9 auxiliaires de puériculture,
- 2 agents assurant la mise en place des repas et le ménage,
- 1 apprentie auxiliaire de puériculture
- 1 secrétaire.

Pour mettre un nom sur un visage, un trombinoscope est installé dans le hall d'entrée.

L'équipe est complétée par un médecin et une psychologue clinicienne qui assiste l'équipe dans son analyse de la pratique. Des stagiaires peuvent également être accueillis au sein de la structure.

Le projet éducatif définit le cadre et les objectifs généraux de la structure.

Il est un outil de travail qui permet de reconnaître les compétences de tous les professionnels. Il regroupe les valeurs que nous promouvons. Il est donc important que ce travail puisse être complété dans le temps, en fonction de l'évolution des pratiques ou de l'équipe éducative.

De même, les professionnels sont amenés à se former afin de toujours se remettre en question sur leur pratique, gage de leur professionnalisme.

Ce projet est pour nous le fil conducteur de notre travail. Il nous permet d'avoir une ligne de conduite commune.

## 2. L'ADAPTATION

Pour faire connaissance, une période d'adaptation est proposée. Elle permet aux parents de rencontrer les personnes qui vont s'occuper de leur enfant, d'échanger et de communiquer autour de son histoire personnelle et familiale, de ses habitudes de vie, se préparer à la séparation. C'est aussi l'occasion pour l'enfant de découvrir et de se familiariser avec l'équipe, les autres enfants, les lieux, les bruits.

Avant de confier son enfant, il ne doit rester aucune zone d'ombre ou d'inquiétude. Cette période d'adaptation est l'occasion de poser les bases d'une relation de confiance.

Nous proposons d'une manière générale une période de 2 semaines, accompagnée par une référente qui fera le lien avec l'équipe. L'intégration à la crèche se fera progressivement, tout d'abord en présence du parent, puis l'enfant tout seul avec des temps de présence de plus en plus longs pour arriver à la journée complète, comme il est stipulé dans le contrat.

La durée de cette période d'adaptation peut varier en fonction de l'enfant. En effet nous nous adaptons à chacun et ce sont les réactions des enfants qui vont nous guider pour déterminer le temps de l'adaptation : si tout se passe bien l'adaptation peut être rapide, au contraire si l'enfant a des difficultés nous pouvons allonger le temps d'adaptation pour lui laisser plus de temps pour s'habituer à ce nouveau lieu...



### 3. UN CADRE ET DES REPERES RASSURANTS

Le rythme institué dans la crèche va permettre de donner un cadre sécurisant à l'enfant. Il est posé avec bienveillance et fermeté afin que l'enfant puisse avoir des repères et des limites.

Nous instaurons :

#### Des repères dans l'espace :

- ↳ plan dans le dortoir, lieu de repas, salles à thème, pochette ou caisse à doudou.

#### Des repères dans le temps :

- ↳ passage aux toilettes et lavage des mains avant les repas, temps histoire, temps d'accueil...

#### Des limites :

- ↳ la vie en collectivité induit la mise en place de règles liées à la sécurité et au respect de l'autre (ex : ne pas se mettre en danger, ne pas faire mal aux autres...)

- **La stabilité de l'environnement**

Cette stabilité offre des repères fiables et est donc essentielle. L'enfant va pouvoir tourner son intérêt vers la découverte et l'interaction avec son environnement sans être préoccupé à chercher à s'orienter, et pouvoir profiter ainsi pleinement du jeu.

Cette stabilité passe par une équipe de professionnelles qui, autant que possible, accompagne les mêmes enfants tout au long de l'année.

Les professionnelles veillent à adopter une position de « phares » (être assis au sol, sur un tapis et « éclairant » le jeu des enfants). Les enfants cherchent le soutien de l'adulte et le trouvent principalement dans le regard de ce dernier. En se mettant à leur hauteur nous permettons à l'enfant de rencontrer notre regard sans être obligé de lever sans cesse la tête.

- **Les conflits entre enfants**

La vie en collectivité, la « cohabitation » avec d'autres enfants entraîne parfois des situations d'agressivité : morsures, griffures... La morsure fait partie des étapes de développement de l'enfant. En effet les jeunes enfants découvrent le monde par la bouche. En cas de frustration ou de colère ils ont besoin de décharger un trop plein et

leur seul moyen d'expression (tant qu'ils n'ont pas acquis le langage) est leur corps, ils utilisent alors parfois la bouche comme reflexe de protection...

Lors de conflits entre enfants, nous consolons l'enfant en lui prodiguant des soins si nécessaire, tout en mettant des mots sur ses émotions. Nous accompagnons aussi l'enfant auteur du geste en lui rappelant qu'il est interdit de faire mal aux autres. En cas de morsure ou griffure, nous ne disons pas lors des transmissions quel enfant a mordu ou griffé.

Nous intervenons auprès de chaque enfant sur le moment. Nous transmettons, par contre, le contexte : dispute, acte gratuit, défense...

Pour l'enfant qui a mordu, nous en informons les parents lorsque cela se reproduit plusieurs fois. Non pas pour qu'il soit de nouveau sanctionné, mais pour qu'il comprenne que ses parents soutiennent le positionnement des professionnelles : c'est-à-dire qu'ils lui confirment qu'il est interdit de mordre...

- **L'autonomie**

En grandissant, l'enfant veut faire par lui-même. L'autonomie n'est pas innée, c'est un apprentissage qui demande du temps et de la répétition. L'apprentissage de l'autonomie est possible si l'enfant est rassuré. En respectant son rythme, en l'encourageant nous renforçons sa confiance en lui.

Petit à petit nous lui laissons la possibilité de : manger seul, se débarbouiller le visage après le repas, mettre ses chaussures, se déshabiller, s'habiller, enlever sa couche, se nettoyer, choisir ses activités ainsi que le lieu où il veut jouer. Nous les accompagnons dans ces apprentissages, dans les difficultés, les échecs, les réussites et l'autorisons à régresser.



## 4. L'ACCUEIL

A l'arrivée, l'enfant aura auparavant pris son petit déjeuner, sa couche aura été changée avant d'arriver, et il sera habillé...prêt pour la journée.

Le parent prendra le temps d'enlever la veste de son enfant et de le déchausser.

Les chaussons ne sont pas obligatoires. Cependant si vous souhaitez que votre enfant en porte comme à la maison, il vous est demandé de bien les noter. Nous ne pouvons pas être garants que vous retrouviez votre enfant le soir avec ses chaussons aux pieds, ou que ces derniers soient rangés sous leur porte manteau.

- **L'accueil du matin**

Nous sommes attentives à la qualité de l'accueil pour permettre à chacun de bien vivre cette séparation. Les transmissions nous permettent d'établir une continuité entre la maison et la crèche.

- **Pour les Mini-Pouces**

Nous faisons l'accueil directement dans leur salle de jeux afin de leur assurer un temps d'accueil adapté, plus sécurisant pour eux, avec moins d'enfants et de bruits.

Ils retrouvent ainsi leurs repères : même référente, mêmes locaux, mêmes enfants.

- **Pour les Lutins et Zébulons**

Pour nous, les temps d'accueil le matin sont des moments importants pour échanger avec les parents. Nous essayons que ce moment soit individualisé.

Les enfants sont accueillis avec leur(s) parent(s) dans l'entrée de la crèche pour un temps de transmission des informations :

- ↳ Comment s'est passée la nuit
- ↳ Traitement éventuel et heure de prise
- ↳ Personne venant chercher l'enfant si inhabituel
- ↳ L'heure approximative de départ si changement, ce qui nous permettra d'avoir une meilleure prise en charge de l'enfant.

Ces informations sont écrites dans un cahier ou classeur pour assurer une bonne transmission aux collègues.

Ensuite, chaque parent accompagne son enfant en fonction de ce qu'il souhaite, (dans la salle de « Je », la salle « Galipette » ou le couloir), pour se dire au revoir. Pour rassurer l'enfant, il est important que le parent lui dise qu'il va partir et qu'il reviendra le chercher le soir : « je m'en vais », « je vais travailler » ...

### **Rappel**

*Les parents peuvent téléphoner dans la journée pour se rassurer et passer une meilleure journée !*

Pendant la période des adaptations, les Lutins sont accueillis dans la salle Galipette par leur référente. Le reste du temps, la professionnelle en charge de l'accueil dans l'entrée ne sera pas forcément une professionnelle de la section de votre enfant. Cette dernière se chargera de transmettre les informations aux autres membres de l'équipe. Les autres professionnelles sont disponibles dans les différentes salles pour s'occuper des enfants ; elles peuvent accompagner les séparations plus ou moins difficiles.

Pour favoriser l'intégration de l'enfant dans son groupe et pour le bon déroulement des activités nous demandons aux parents de respecter, si possible, une arrivée avant 9h15 pour la section des Zébulons et des Lutins.

- **L'accueil du soir**

A partir de nos observations nous essayons de retranscrire au mieux le déroulement de la journée : moment du repas, temps de sieste (si besoin), temps de jeux, en relatant les bons moments, les anecdotes. Ce temps d'échange avec les parents permet de mieux connaître et comprendre l'enfant pour l'accompagner.

Ainsi pour contribuer à un échange de qualité il est demandé aux parents de venir chercher l'enfant au plus tard 10 mn avant la fermeture de la crèche, afin de prendre le temps d'être à l'écoute de chacun.

- **Pour les Mini-Pouces**

L'accueil des parents se fera dans leur section, autant que possible.

- **Pour les Lutins et les Zébulons**

Pour veiller au bien-être des enfants nous demandons aux parents de ne pas venir chercher leur enfant au moment des repas (11h-12h15) (15h30-16h30).

Avant 17h30, les parents sont invités à s'adresser aux référentes de la section de leur enfant. Selon les jours et parce que le personnel est moins nombreux, il se peut qu'une professionnelle d'une autre section vous accueille.

A partir de 17h45, les enfants étant moins nombreux, ils seront regroupés dans la salle Galipette pour des jeux libres, en commun, en attendant leurs parents.

## 5. LA LIBRE EXPLORATION

Depuis 2017 nous avons mis en place un fonctionnement basé sur la libre exploration.

Lors des temps de jeu (matin et fin d'après-midi essentiellement), nous proposons plusieurs ateliers, en même temps, dans différents espaces qui restent ouverts.

Ainsi nous essayons de répondre au mieux, aux besoins de manipulation et d'expérimentation des enfants. Nous laissons à l'enfant la liberté de choisir, les jeux, activités, espaces qui l'intéressent.

A travers cette libre circulation, il développe ainsi son libre arbitre, son imaginaire et les interactions avec les autres enfants. Il peut jouer seul ou avec d'autres enfants.

Le matin l'accueil se fait dans la salle de « Je » et la salle « Galipette », puis progressivement, en fonction de l'arrivée des enfants et des professionnelles, les autres espaces s'ouvrent : couloir, salle Barbouille, cour...

Les différentes activités sont mises en place en fonction des propositions des professionnelles, des demandes et besoins des enfants. Il n'y a pas de « planning d'activités » établi préalablement mais une concertation quotidienne entre les professionnelles.

La mise en place de la libre exploration évolue au fil de l'année. Progressivement les Mini-Pouces commencent à s'aventurer dès qu'ils en ont envie et ont trouvé un mode de déplacement.



- **Chez les Mini-Pouces**

La découverte du corps et l'éveil des sens sont les principaux centres d'intérêt des enfants dans leur première année.

Nous les installons sur le tapis, nu-pieds, sur le dos. Nous privilégions la motricité libre et leur permettons ainsi de découvrir et d'expérimenter progressivement, à leur rythme, leurs capacités motrices.

Nous ne mettons pas un enfant dans une position qu'il n'a pas acquise, notamment la position assise. Nous leur présentons des jouets de différentes matières et de différentes formes, favorisant ainsi le développement de la motricité fine et du toucher, tout en associant une communication verbale adaptée (paroles et/ou chansons).



### Salle Galipette

Cet espace est pensé pour répondre aux besoins de bouger, marcher, monter, ramper, explorer l'espace, tirer, pousser.

L'aménagement de l'espace évolue au fil de l'année pour proposer des activités diversifiées (parcours de motricité, piscine à balles...)

### Salle de JE

Différents espaces sont proposés aux enfants :

- Les jeux symboliques : pour faire comme... :  
dînette, poupées, les voitures et le garage
- Les jeux de construction : pour développer la motricité fine et la création
- Jeux de motricité fine : puzzles
- Coin histoires



Le jeu libre tient une place importante car il favorise la structuration de la personnalité de chaque enfant. L'enfant peut choisir, explorer selon son rythme et ses envies, se faire plaisir.



### Salle Barbouille

Les ateliers proposés favorisent et développent la créativité, la motricité fine, le langage, le développement psychomoteur... nous proposons des activités manuelles adaptées à leur âge, peinture, gommettes, dessins, collages..., des jeux de transvasement...

Toutes ces activités, qu'elles soient libres ou dirigées, favorisent la socialisation et l'autonomie de l'enfant. Il n'y a pas de mise en échec. Nous favorisons l'échange entre enfants et entre adulte/enfant.



### Salle Petite enfance (à l'étage)

Cette salle est partagée avec le Relais d'Assistants Maternels, et les temps d'action à la parentalité. Dès que possible, un petit groupe d'enfants du groupe des Lutins et des Zébulons, va jouer dans cet espace propice à la découverte de nouveaux jeux.



### L'extérieur

Dès que le temps le permet, les enfants sortent dans la cour et peuvent alors profiter des vélos, toboggan, bac à sable...



## 6. LES SOINS

Le soin en crèche passe par des temps de change, les petits bobos, l'apprentissage de la propreté, l'hygiène du quotidien et la prévention. Les couches sont fournies par la crèche.

Le change est un moment individualisé. Il s'effectue en fonction des besoins de l'enfant, dans des lieux bien distincts et pendant des temps donnés (avant et/ou après des temps forts de la journée).

- **Chez les Mini-Pouces**

Le change est un moment de portage affectif qui passe par l'attention que l'on va accorder au bébé (échanges de regards, contacts tactiles ...). C'est un moment privilégié (relation d'échange). Nous parlons à l'enfant pour le prévenir que nous allons le changer et nous sommes attentives à son confort et à sa sécurité.

Nous respectons le protocole d'hygiène, nous procédons au lavage de nez si l'enfant est encombré.

Nous utilisons de préférence un gant de toilette avec du savon pour les selles et un rinçage à l'eau claire pour les urines. Nous respectons la technique de change faite à la maison dans la mesure du possible.

- **Chez les Lutins et les Zébulons**

Le lieu de change est à proximité des toilettes pour faciliter l'apprentissage de la propreté.

Nous favorisons l'autonomie lors des passages réguliers aux toilettes. Nous assurons pour les plus petits des changes réguliers pour le confort. C'est un moment privilégié où nous échangeons plus particulièrement avec chaque enfant.

Lorsque les parents ont commencé l'apprentissage de la propreté à la maison, nous proposons le pot ou les toilettes à l'enfant, sans l'obliger, chacun évoluant à son rythme. Merci de fournir suffisamment de change, les accidents ne sont pas rares au début de cet apprentissage. De même une tenue confortable facilite le passage aux toilettes.

Il se peut également que l'enfant à la crèche soit amené à faire comme les copains et qu'il soit plus en avance à la crèche : nous ne manquons pas d'en discuter avec les parents.

Nous encourageons l'enfant à progresser dans la maîtrise de cette acquisition. Nous dédramatisons les petits accidents ou les régressions.

Les enfants se lavent les mains après être allés aux toilettes, avant et après le repas.

Nous respectons les protocoles d'hygiène (lavage des mains, désinfectant). Pour l'hygiène des locaux (désinfection des sols, tapis, tapis de change, jouets...), nous utilisons un nettoyeur vapeur (sanivap) qui nettoie et désinfecte en limitant ainsi l'utilisation de produits chimiques. Nous l'utilisons pour tous les éléments en contact avec les enfants (sols, tapis de change, tapis...)



## 7. LES REPAS

Le déjeuner et le goûter sont fournis par la structure et sont compris dans le tarif. Les repas sont fournis par un prestataire en liaison froide.

Nous respectons les régimes alimentaires liés à la religion, aux autres convictions, ou aux problèmes médicaux dans le cadre d'un PAI (Protocole d'Accueil Individualisé). Les goûts de chaque enfant et leur appétit sont pris en compte.

Nous contribuons à créer un moment convivial lors du repas, par une atmosphère calme, par des petits groupes d'enfants à table, confortablement installés suivant leur développement moteur : chaises et fauteuil bébé dès que l'enfant marche, relax ou transat pour les plus jeunes.

Le repas est un moment privilégié, d'échanges.

- **Pour les Mini-Pouces**

L'allaitement maternel peut être poursuivi avec l'entrée en crèche. Il est aussi possible d'apporter du lait maternel.

Dans ces deux cas, il est demandé aux parents de se rapprocher de l'équipe. (Existence d'un protocole allaitement détaillant les modalités, dans l'annexe du règlement de fonctionnement).

Pour les enfants ayant des biberons de lait maternisé nous demandons aux parents de fournir les boîtes de lait non ouvertes afin de gérer les dates limites de conservation en fonction de la date d'ouverture qui est de 3 semaines en collectivité. Si la boîte n'est pas terminée, celle-ci est remise à la famille.

La mise en place de la diversification alimentaire se fait progressivement, une fois l'introduction faite à la maison. Les professionnelles sont là pour accompagner les parents. Ceux-ci informent régulièrement l'équipe des aliments introduits afin qu'elles puissent les proposer à l'enfant quand ils sont au menu.

Les menus sont affichés avec les purées proposées. Petit à petit ils développent leur autonomie et mangent progressivement seuls. Nous leur proposons une cuillère dès qu'ils en manifestent l'envie.

Nous respectons leur rythme et proposons le repas en fonction de l'heure du repas précédant et nous adaptons si besoin.

- **Pour les Lutins et les Zébulons**

Le repas est servi à partir de 11h ou 11h30 et le goûter à partir de 15h30 ou 16h, en fonction des sections.

Nous présentons le repas sur un plateau individuel avec la totalité du menu (de l'entrée au dessert compris). Les enfants gèrent ainsi leur repas dans l'ordre souhaité.

Le temps d'attente est réduit, Il n'y a plus d'enjeu autour du repas, l'enfant à l'assurance d'avoir son dessert, son pain... la tension disparaît, place à la notion de plaisir.

L'enfant peut aller à la découverte du goût.

Nous laissons à l'enfant la possibilité d'apprendre à réguler son appétit. L'ordre des aliments est un code social et non une notion diététique.



## 8. LE SOMMEIL

Nous respectons le rythme de chacun. Nous faisons en sorte que chaque enfant dorme toujours dans le même lit avec selon son habitude, le pouce, les doigts, la sucette ou le doudou. C'est un repère pour lui.

- **Chez les Mini-Pouces et les Lutins**

Les enfants sont couchés selon leurs besoins (le matin et l'après-midi) dans des lits à barreaux.

- **Chez les Lutins et les Zébulons**

Progressivement les enfants ne font plus qu'une sieste en début d'après-midi (coucher à 12h30).

Les Zébulons dorment sur des couchettes. Les enfants allant se coucher par groupes, nous assurons un environnement calme par la présence d'une professionnelle dans chaque dortoir.

Le doudou est là pour rassurer l'enfant en l'absence de ses parents.

Il prend tout son sens au sein de la crèche. Il reste toujours visible et accessible dans les pochettes ou caisse à doudous.

En sa présence, l'enfant peut se rassurer, lors des temps d'accueil, des temps calmes, des temps de sieste.

Progressivement nous proposons à l'enfant de poser son doudou pour les temps de change, de repas, d'activité. Nous nous adaptons à chacun et l'accompagnons pour l'aider à se séparer de lui.



## 9. LA PLACE DES PARENTS

Les parents sont les premiers éducateurs de leur enfant. A travers les échanges que nous avons avec eux lors de l'adaptation et au quotidien, nous apprenons à mieux connaître l'enfant et essayons de les accompagner dans leur fonction parentale.

Nous nous adaptons dans la mesure du possible tout en tenant compte des contraintes liées à la collectivité.

Au cours de l'année différentes propositions sont faites aux parents :

- **Temps festifs**  
Gouter de Noël, carnaval, fête de fin d'année
- **Temps de rencontre et d'échange**  
Petit dèj des parents, conférence, ateliers massage pour les parents des bébés, journée portes ouvertes

Ce sont des occasions pour partager un moment avec son enfant, rencontrer d'autres parents et échanger avec les professionnelles de la crèche. Une occasion de mieux se connaître, créer du lien et de la confiance.

## 10. CONCLUSION

Ce projet témoigne de notre volonté d'accompagner l'enfant et sa famille pendant ses années à la crèche. Laisser à l'enfant la liberté d'explorer et de découvrir le monde à son rythme, développer son autonomie, la confiance en lui sont des éléments essentiels de notre quotidien.

La relation de confiance établie avec les parents, nourrie par les échanges quotidiens nous aident à répondre au mieux à la prise en charge de l'enfant.

Septembre 2019  
L'équipe éducative des Bambins du Chéran

# L'ESSENTIEL

- Dites toujours à votre enfant que vous allez partir.
- Respectez les horaires de votre contrat, prévenez si vous avez un contre-temps.
- Prévenir impérativement pour tout départ avec une autre personne que les parents (autorisation écrite et pièce d'identité obligatoire).
- Lisez les informations transmises (affiches, mail).
- Vérifier régulièrement que le matériel demandé est à disposition de l'équipe (sérum physiologique, crème pour le change, vêtements de rechange marqués au nom de l'enfant...)

# MEMO

## Maison Intercommunale des Services Publics

118, route de Plaimpalais - 74540 Alby-sur-Chéran

[www.sipalby.fr](http://www.sipalby.fr)

<b>Téléphone secrétariat</b>	04.50.68.40.00
<b>Mail secrétariat</b>	<a href="mailto:accueilmisp@sipalby.fr">accueilmisp@sipalby.fr</a>
<b>Téléphone direction</b>	04 50 68 20 96
<b>Mail crèche</b>	<a href="mailto:mac@sipalby.fr">mac@sipalby.fr</a>
<b>Site internet du SIPA</b>	<a href="http://www.sipalby.fr">www.sipalby.fr</a>